
Discours de la députation de la société républicaine de Libre-Val (Cher) qui remet le procès-verbal relatif aux dons patriotiques de cette commune et de celle de Charenton et fait l'éloge du représentant en mission Legendre, lors de la séance du 23 pluviôse an II (11 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de la députation de la société républicaine de Libre-Val (Cher) qui remet le procès-verbal relatif aux dons patriotiques de cette commune et de celle de Charenton et fait l'éloge du représentant en mission Legendre, lors de la séance du 23 pluviôse an II (11 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) pp. 570-571;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_35217_t1_0570_0000_12

Fichier pdf généré le 15/05/2023

la République française et l'Angleterre coalisés avec les autres despotes ».

MANGIN père.

39

Une députation de la société des sans-culottes de Chevreuse, district de Versailles, introduite à la barre, offre à la patrie 66 chemises, 3 paires de bas, 4 paires de chaussons, 5 paires de souliers, une giberne, et 824 l. 15 s. en assignats.

Le président répond à la députation, qui est admise à la séance.

Mention honorable des dons et leur insertion au bulletin sont ensuite décrétées (1).

[Chevreuse, s.d.] (2)

« Législateurs,

En applaudissant à vos glorieux travaux, la société des Sans-culottes de Chevreuse, ne se borne pas à une admiration stérile. Pauvre en argent mais riche en patriotisme, elle a voulu consacrer son établissement en vous offrant l'hommage de ses vœux patriotiques et le produit d'une collecte qu'elle a faite.

Nous déposons sur l'autel de la Patrie 66 chemises, 3 paires de bas, 4 paires de chaussons, 5 paires de souliers, une giberne et 824 l. 15 s. en assignats. Nous ne vous offrons pas les ornements de notre ci-devant église; il y a déjà longtemps que nous sommes débarrassés de tous ces hochets de la superstition.

Respect à la Convention nationale, point de paix avec les tyrans que la République française n'en dicte les conditions; tels ont toujours été, tels seront toujours le vœux des sans-culottes de Chevreuse ».

LION, LEFEBVRE, BERNARD, MALFILATRE.

40

Une députation de la société républicaine de Libre-Val, département du Cher, est introduite à la barre : cette députation annonce qu'après avoir remis à l'administration ce qui étoit utile à l'équipement de nos frères, elle apporte les assignats, pièces de monnaie et d'or ou d'argent. Elle remet un procès verbal d'après lequel ces dons consistent en 4 onces 6 gros d'or non monnoyé, 3 onces 7 gros d'or provenant de galons brûlés, deux croix du ci-devant ordre de Saint-Louis, 83 marcs 3 onces et demie d'argent non monnoyé, 144 l. en or monnoyé, 6688 l. 2 s. en argent monnoyé, 792 l. en assignats, 326 chemises, 5 douzaines et demie de cols blancs, neuf paires de bas, un bonnet de police; deux habits, l'un de garde nationale et l'autre bleu; un autre d'écarlate sans doublure; deux sabres, dont l'un avec son baudrier, une paire de bottes molles, et 45 paires de souliers.

La même députation remet également l'état des dons faits par la petite commune de Cha-

renton, et qui consistent en 3 gros 3 grains d'or, 8 marcs 2 onces d'argenterie, 5 onces de galons, 570 l. 13 s. en numéraire, 35 l. en assignats, et 25 marcs de cuivre rouge.

Cette députation se félicite de l'envoi fait en ce département du citoyen Legendre (de la Nièvre), qui y fait chérir les vertus républicaines en les pratiquant lui-même.

Le président répond à la députation, qui est admise à la séance.

La mention honorable des dons et l'insertion au bulletin sont ensuite décrétées (1).

[Libre-Val, ci-dev' S' Amand, s.d.] (2)

« Citoyens représentants,

La voix de la patrie s'étoit fait entendre : Elle avait dit à ses enfants : Si vous voulez me sauver, venez à mon secours; réunissez vous autour de moi; qu'une chaîne indissoluble annonce à mes ennemis qu'ils n'ont plus rien à espérer, ni des efforts de leurs armes, ni des guerres intestines qu'ils cherchent à fomenter; que mes autels, chargés de vos dons, leur montrent des ressources inépuisables; qu'ils finissent en voyant que l'homme libre sacrifie gaiement et sa personne et sa fortune. Ce cri pressant a été suivi d'un prompt effet. Une constitution républicaine à tout à coup réuni tous les cœurs, et fait de tous les Français une seule et même famille. Un serment général et solennel a retenti dans les airs, et frappé la voûte céleste. Depuis cet heureux instant un génie tutélaire a dirigé nos armes foudroyantes. Tous les tyrans coalisés ont pâli, leurs trônes abhorrés ont perdu l'équilibre. De tous côtés les esclaves du despotisme ont ou mordu la poussière, où fui précipitamment; les traîtres de l'intérieur ont été découverts, le glaive de la Loi les immole tous les jours à la vengeance nationale. De toutes parts des mains empressés viennent déposer leurs offrandes sur l'autel de la patrie. Le fanatisme y fait amende honorable à la raison; le luxe s'y défait de ses hochets, le riche vient enfin s'y dépouiller de son superflu; l'homme simple et peu aisé accourt y faire des sacrifices, et, tout en se privant d'une partie de son nécessaire, soupire de ne pouvoir en faire davantage. Ces scènes attendrissantes ont eu lieu, comme partout ailleurs, dans la Société populaire de Libreval-sur-Cher. Elle a été dépositaire de dons de toute espèce; elle a remis à l'administration du district tous les effets qui peuvent contribuer à l'équipement des braves défenseurs de la première réquisition. Quant aux assignats, quant aux pièces de monnaie, aux meubles et bijoux d'or ou d'argent, elle se hâte de les envoyer aux pères de la patrie par deux de ses membres dont le patriotisme bien prononcé mérite cet honneur.

Recevez donc, Citoyens Représentants, ce faible gage de notre amour pour la mère commune. Que les meubles orgueilleux inventés par le luxe, que les signes mystérieux et trompeurs de la superstition, que l'empreinte odieuse des traits

(1) P.V., XXXI, 186. Bⁱⁿ, 24 pluv. (2^e suppl^l). Mention dans *J. Sablier*, n° 1133; *Ann. patr.*, n° 407; *M.U.*, XXXVI, 379; *J. Fr.*, n° 506; *Débats*, n° 510, p. 327.

(2) C 292, pl. 940, p. 21, 22 (état des dons), 23 (dons de la comm. de Charenton).

(1) P.V., XXXI, 186 et 373. Bⁱⁿ, 24 pluv. (2^e suppl^l).

(2) C 291, pl. 924, p. 22.

du tyran, que ces métaux enfin qui jusqu'à présent ont été privés de leur pureté naturelle par la forme qui leur avait été donnée et l'usage auquel ils avaient été employés passent promptement par le creuset épuratoire et soient transformés en monnaie républicaine qui, en rétablissant et vivifiant le commerce affermis de plus en plus les bases fondamentales de notre nouveau gouvernement.

Recevez aussi, Citoyens Législateurs, l'expression sincère des sentiments fraternels que vous ont voués les sans-culottes de Libre-Val. Agréez les témoignages de leur reconnaissance. Sans vous, nous retombions dans l'esclavage. C'est à vos efforts continuels, c'est à votre énergie salutaire que nous devons la conquête parfaite de notre liberté et l'assurance de notre bonheur.

Nous ne vous répéterons pas, Citoyens Représentants, que vous seriez coupables aux yeux de la patrie, si vous abandonnez le poste honorable qu'elle vous a confié, avant qu'elle vous ait dit elle-même : *C'est assez votre grand œuvre est consommé.* Nous vous avons plusieurs fois exprimé notre vœu à cet égard et le citoyen Legendre, de la Nièvre, votre collègue s'est chargé de vous le faire connaître de nouveau. Nous lui devons ici un témoignage particulier de notre attachement, nous nous empressons de le lui donner. Il a visité notre canton, il y a prodigué les actes de justice, d'humanité et de bienfaisance, il y a répandu une morale douce et persuasive, il y a développé des principes purs et montagnards, et, si, nous n'avions été à la hauteur de la Révolution, si les vertus républicaines nous eussions été étrangères, il nous les eût fait chérir tout à coup et nous serions subitement devenus les plus chauds partisans de la Montagne. Mais si nous avons trouvé en lui un digne représentant du peuple, il nous a lui-même trouvés dignes de son estime et de sa bienveillance.

S. et F. Montagnards ».

GAULMIER (présid.), GOSSET, Casimir GRANFOND, RIDON, PINOTOU (vice-présid.), DENIZOT L.G. (secrét.).

41

La citoyenne Deseine, introduite à la barre, offre à la Convention le buste de Mutius Scaevola, sculpté par son mari (1).

La citoyenne DESEINE. Citoyen représentant, Je viens déposer dans le sein de cette auguste assemblée l'image d'un héraut de la liberté, Mutius Scaevola, digne émule de Brutus Scaevola qui poursuivit jusque dans la personne de Porsenna Tarquin, le tyran de Rome.

Daignez agréer l'hommage de ce buste qui vous est présenté par le citoyen Deseine, sculpteur sourd et muet, qui déjà a eu le bonheur de mériter vos suffrages par les bustes des martyrs de notre liberté, Marat et Le Peletier et qui bientôt aussi, va vous présenter le buste du martyr Chalier (2).

Le président répond à cette citoyenne, qui est admise à la séance.

(1) P.V., XXXI, 187. Bⁱⁿ, 24 pluv. (2^e suppl^l).

(2) C 292, pl. 940, p. 25.

La mention honorable de l'offrande et l'insertion au bulletin sont ensuite décrétées (1).

42

Une députation de la société des sans-culottes d'Auffay, district de Dieppe, introduite à la barre, donne les détails de la fête qu'elle a célébrée pour la reprise de Toulon. Une collecte de 185 l. 10 s. a suivi cette cérémonie civique, et est offerte à la patrie : 42 paires de souliers, 15 paires de bas, 9 chemises et 5 mouchoirs de poche ont été envoyés aux soldats de cette commune qui sont aux frontières; enfin trois calices et trois patènes sont apportés par cette députation, qui finit par demander la prompt organisation de l'éducation nationale (2).

L'ORATEUR. Représentants,

La liberté alloit périr dans son berceau, vous l'avez rappelée à la vie en conjurant les vents empestés qui devoient lui donner la mort. Des tyrans étrangers menaçoient de nous asservir; déjà ils avoient souillé dans plusieurs endroits le sol français; vous avez purgé nos armées des scélérats qui les commandoient; les traîtres qui avoient préparé les succès de nos ennemis ont porté leurs têtes sur l'échafaud; alors les hordes d'esclaves ont été dispersées, elles ont fui devant nos soldats vainqueurs.

Un autre fléau menaçoit la chose publique; la mollesse, la négligence empêchoient l'exécution des lois. Des administrateurs, des fonctionnaires publics modérés méditoient en secret la contre-révolution, ils paralysoient l'essor du républicanisme; le patriotisme étoit opprimé et l'aristocrate levoit audacieusement la tête; vous venez de déjouer leurs projets liberticides, la loi sur le gouvernement révolutionnaire en tarissant la source de la malveillance va donner à la république des bases solides et inébranlables.

Grâces vous soient rendues, Représentants, par votre fermeté et votre courage vous vous êtes acquis un droit éternel à l'estime des vrais républicains. Continuez vos glorieux travaux, les trônes des despotes chancellent, encore quelques instants, ils seront écroulés, les tyrans seront anéantis, et vous aurez opéré le bonheur du monde entier.

La fête que vous avez décrété en réjouissance de la reprise de Toulon vient de se célébrer dans cette commune. Habitants des campagnes, nous n'avons rien emprunté que de la simple nature. Une troupe de vieillards, parmi lesquels se mêloient les jeunes citoyennes vêtues en blanc, des mères de famille portant à leur cou et allaitant leurs enfants, une foule d'artisans, d'ouvriers qui portoient les instruments de leur art, les autorités constituées en écharpe, les membres du comité révolutionnaire, le juge de paix et ses assesseurs, les membres de la Société populaire ayant au milieu d'eux l'œil de la surveillance, une foule innombrable de ci-

(1) Mention dans *J. univ.*, n° 1541; *Ann. patr.*, n° 407; *C. Eg.*, n° 543; *J. Sablier*, n° 1133; *M.U.*, XXXVI, 379; *J. Fr.*, n° 506; *J. Mont.*, n° 91; *Débats*, n° 510, p. 327; *J. Paris*, n° 408; *F.S.P.*, n° 224.

(2) P.V., XXXI, 187 et 373.